

# Nargis 2016

Bulletin  
municipal





# Édito du Maire

Nargysiennes, Nargissiens,

- ⊙ Liberté de penser et d'écrire, mise à mal en janvier.
- ⊙ Liberté de sortir entre jeunes, d'écouter de la musique, assassinée en novembre.

A ces exactions, se rajoutent :

- ⊙ Liberté d'actions de proximité pour les petites communes, probablement compromise par une nouvelle organisation territoriale.
- ⊙ Liberté de fonctionnement municipal partiellement entravée par des baisses autoritaires de dotations.

Ces paramètres m'amènent à m'adresser à vous avec gravité mais aussi avec le désir de partager.

Face au constat de la haine et de l'horreur, nous ne pouvons qu'être fiers des valeurs et des droits de liberté que notre République nous donne. Apprécions-les, respectons-les et protégeons-les.

Sur le plan économique, l'Etat contraint les collectivités territoriales à un effort financier considérable qui pénalise nos ambitions. Nous ne pouvons pas continuellement augmenter les impôts et pour cela, il nous faut trouver des solutions alternatives. La mutualisation des moyens entre communes, le transfert de compétences communales vers l'intercommunalité, la CC4V en font partie.

Il nous est aussi proposé de créer à plusieurs communes, une nouvelle entité en nous réunissant... Encore faut-il qu'une volonté, une ambition et un projet commun soient le fondement et le moteur de cette nouvelle commune... Tous ces projets sont en réflexion.

En clair, l'Etat donne moins et impose plus. Nous devons faire des choix dans ce que nous entreprendrons en 2016 : ceux-ci seront guidés par la sécurité et les mises aux normes.

Mes engagements de 2014 n'étaient pas de vains mots et j'entends les respecter au mieux des moyens dont je disposerai.

Votre quotidien de l'année 2015 a été quelque peu perturbé par d'importants aménagements : l'enfouissement des réseaux ERDF, le chantier de la véloroute ou encore l'assainissement collectif ; votre patience en a permis le bon déroulement et je vous en remercie.

En ce début d'année, je vous renouvelle mon attachement aux valeurs de confiance, d'écoute et de proximité qui me sont chères à votre égard. Gardons dans notre esprit et notre cœur notre combativité dans l'attente de jours plus faciles et plus sereins.

Je souhaite que 2016 soit une année d'éclaircie dans ce ciel un peu chargé et pour chacun de vous, je formule des vœux de paix et de bonheur.



VOTRE DÉVOUÉ MAIRE  
PATRICK RIGAULT

# le Mot

## de la Commission de Communication

---



Voici notre 2ème bulletin municipal et nous avons tous eu le même enthousiasme que l'année précédente pour le rédiger. Dans notre souci de transparence nous n'avons rien occulté, rien minoré, mais fait état de tous les moments de vie de la commune, faciles ou difficiles, tristes ou souriants. Pour vous éviter une lecture tristement chronologique, nous avons relaté l'année 2015 au travers de 6 grands chapitres dont chacun reprend les événements communaux, classés par thème, comme l'illustre le sommaire ci-contre. En complément de ce bulletin, nous poursuivrons en 2016 la parution semestrielle du L.I.E.N, notre 4 pages informatif afin que vous soyez toujours au plus près de l'actualité. Ce souhait de l'information nous motive sans cesse et dans notre site internet [www.mairie-nargis.com](http://www.mairie-nargis.com), nous nous faisons l'écho en tant réel, de la vie de la commune ou des décisions gouvernementales qui pourraient impacter celle-ci. Nous nous joignons à Patrick Rigault, maire pour vous présenter nos meilleurs souhaits d'une belle année, c'est-à-dire une année sereine et douce à l'esprit comme au cœur.



# Nargis

## le conseil municipal



Patrick RIGAULT  
*Maire*



Annie BARTHOD-TONNOT  
*1er adjoint*

Responsable  
de la Commission Fêtes  
et Cérémonies



Jean-François DUBOIS  
*2ème adjoint*

Responsable de la  
Commission Travaux,  
Voirie et Réseau



Brigitte Carroue  
*3ème adjoint*

Responsable de la  
Commission Finances  
et Budget



Jean-Pierre MARGAGE  
*4ème adjoint*

Responsable de la  
Commission Personnel,  
Hygiène et Sécurité



Marie-Thérèse  
DEBONNAIRE  
*Conseillère municipale*



Hélène DHAMS  
*Conseillère municipale*

Responsable de la  
Commission Communication  
et Relations Publiques



Edouard GARREAU  
*Conseiller municipal*



Mauricette KUENY  
*Conseillère municipale*



Claudine LEGRAS  
*Conseillère municipale*



Bernadette PERON  
*Conseillère municipale*

Responsable de la  
Commission Tourisme  
et Environnement



Claude PERON  
*Conseiller municipal*



Pascal DE TEMMERMAN  
*Conseiller municipal*



Bernard SORIN  
*Conseiller municipal*



Jean-François THOIZON  
*Conseiller municipal*

Responsable Commission Jeunesse sport et  
loisirs / Président du Syndicat intercommunal  
d'assainissement de Nargis-Fontenay (SIANF)  
et du Syndicat de production d'eau potable  
de la Prairie (SPEPP)

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET PERMANENCES

Lundi, mardi, jeudi  
et vendredi de 9h00 à 12h30

Lundi, mardi mercredi  
et jeudi de 13h30 à 17h00

Samedi de 9h00 à 11h30

## PERMANENCE DES ÉLUS

- Patrick Rigault maire :  
lundi, mardi, jeudi de 9h00  
à 12h00 sur rendez-vous
- Annie Barthod- Tonnot,  
1ère adjointe. Affaires  
sociales et scolaires,  
fêtes et cérémonies,  
environnement, tourisme.  
Lundi de 9h00 à 12h00  
sur rendez-vous
- Jean-François Dubois,  
2ème adjoint. Urbanisme,  
acquisitions foncières,  
travaux voirie et réseaux,  
incendie, eau. Mardi et  
vendredi de 9h00 à 12h00  
sur rendez-vous
- Brigitte Carroue,  
3ème adjointe. Finances,  
équipements. Lundi de 9h00  
à 12h00 sur rendez-vous
- Jean-Pierre Margage,  
4ème adjoint. Personnel,  
équipement technique,  
espaces verts, travaux  
bâtiments communaux,  
communication. Lundi  
et jeudi de 9h00 à 12h30  
sur rendez-vous

## Sommaire



### Bon à savoir

Pages 6 à 17

Santé et sécurité

Enfance

Scolarité

Social

Tout près de nous

Dépenses et équipements  
de la commune

Environnement

Civilité

Ce que l'on ne sait  
pas toujours



### Les belles heures de la commune

Pages 18 à 25

Les vœux du maire

Événements gourmands,  
événements mémoire, évé-  
nements culture, événements  
enfance, événements festifs



### C'est arrivé en 2015

Pages 27 à 33

Avant propos

L'état et ses directives

L'état, la région,  
le département

L'état et la commune

Et malgré tout cela...



### La vie associative

Page 34

### État civil

Page 35

Naissances

Mariages

Décès



### Calendrier 2016

Page 35



# Bon à savoir

## SANTÉ ET SÉCURITÉ

### Numéros utiles

Centre anti-poison Orléans...02.41.48.21.21  
 Clinique Montargis.....02.38.28.33.33  
 Gendarmerie Ferrières.....02.38.96.36.80  
 Hôpital Amilly.....02.38.95.91.11  
 Kinésithérapeutes Ferrières.....  
 .....02.38.96.52.18  
 Laboratoire d'analyses Ferrières.....  
 .....02.38.96.68.00

**MAISON DE SANTÉ FERRIÈRES.....**  
 .....02.38.96.61.14  
 Dentiste Georgiana Motoi.....  
 .....02.38.96.56.20  
 Pédiatre Podologue Claire Tsyboula.....  
 .....02.38.96.61.14  
 Psychologue clinicienne Lara Froment.....  
 .....06.42.25.13.13  
 Infirmières.....02.38.96.51.25

Police Secours.....17  
 Pompiers.....18  
 S.O.S Médecins.....3624  
 SAMU.....15  
 Urgence gaz.....0800.47.33.33  
 Urgences psychiatriques.....02.38.60.59.29  
 Vétérinaire Ferrières.....02.38.96.59.59

18



## Trop de morts sur les routes du Loiret !

La Préfecture du Loiret invite à un « plan de lutte renforcée contre l'insécurité routière dans le Loiret ».

Le département du Loiret enregistre depuis le début de l'année 2015 une hausse alarmante du nombre d'accidents mortels : 37 personnes ont perdu la vie du 1er janvier au 24 septembre 2015, contre 19 sur la même période 2014. La vitesse, excessive ou inadaptée, en est responsable ainsi que la conduite sous l'emprise de l'alcool, présente dans 37 % des accidents mortels, ou encore l'usage de stupéfiants. Les maires sont très souvent en première ligne pour constater ces drames humains, conséquence de ces accidents mortels et ne peuvent rester inactifs.

L'association des maires du Loiret est mobilisée pour cette cause nationale qu'est la sécurité routière et participera aux efforts d'informations et de sensibilisations. Elle appelle à une action résolue des policiers municipaux.

La famille, les amis, les collègues de travail ont également un rôle essentiel à jouer dans ce domaine en s'assurant que leurs proches sont bien en état de conduire ou qu'ils se sont organisés au préalable. Capitaine de soirée, hébergement sur place ou transport en commun sont de bonnes alternatives.

## Le monoxyde de carbone : Co

### Méfiez vous de cet ennemi invisible !

Ce gaz dangereux qui ne se sent pas et ne se voit pas, peut être mortel et la Préfecture du Loiret communique quelques règles simples qui peuvent prévenir ce danger :

- ⊙ Aérer au moins 10 minutes par jour.
- ⊙ Faites vérifier et entretenir chaudière et chauffage chaque année avant l'hiver.
- ⊙ Utiliser à l'extérieur les appareils de cuisson à type de brasero ou barbecue et les groupes électrogènes.
- ⊙ Respecter les modes d'emploi des appareils de chauffage et de cuisson.

En cas d'urgence : quand un appareil de chauffage ou de cuisson marche et que vous avez mal à la tête, envie de vomir, ou si vous vous sentez mal, il y a peut-être du monoxyde de carbone chez vous :

- > ouvrez les fenêtres et les portes,
- > arrêtez les appareils de chauffage et de cuisson,
- > sortez de chez vous,
- > appelez les pompiers : 18

Et pour plus d'informations :  
[www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr)



## Démarchage à domicile

### Méfiez vous aussi des promesses mirifiques !

Les démarcheurs à domicile sont de véritables experts pour vous faire entrevoir les meilleurs abonnements gratuits, les meilleurs placements et les meilleurs achats immédiats à faire ....Soyez très prudents : ils ont déjà le stylo en main pour vous extorquer une signature. Si vous ne savez pas quoi faire face à ces professionnels de l'escroquerie, 2 solutions existent : n'ouvrez pas votre porte et si l'arnaqueur a pris rendez vous au téléphone faites vous accompagner : on est toujours plus fort à deux.

## France Alzheimer Loiret

France Alzheimer Loiret renforce son activité auprès des malades et des familles. Les groupes de rencontre se déroulent toujours toutes les quatre semaines autour d'un repas convivial à l'Auberge de Jeunesse de CEPOY, suivi d'un entretien avec une Psychologue et des Aidants Familiaux (AF).

Les « Cafés mémoire » sont organisés tous les deux mois au café Le Marigny à Montargis animés par Madame Angélique Berton psychologue et Madame Michelle Chauveau bénévole. Les familles viennent y retrouver un moment de partage et de détente.

Cette année, l'association organise le neuvième cycle de formation aux AF : il se déroule en cinq sessions à 2 semaines d'intervalle.

N'hésitez pas à contacter :

Monique REUILLARD : 02 38 95 35 44 ou 06 79 46 40 83 / mail : [momonique.r@orange.fr](mailto:momonique.r@orange.fr)



## ENFANCE

Collège de Ferrières.....	02.38.96.56.07
Ecole maternelle Henri Thoizon Nargis.....	.....02.38.95.83.11
Ecole primaire Courtempierre.....	02.38.87.44.44
Ecole primaire Louis Colotte Préfontaines.....	.....02.38.95.83.50
Ecole primaire René Alaux Fontenay.....	.....02.38.95.81.09
Enfance maltraitée.....	119
Garderie périscolaire Nargis.....	Contacter le S.I.I.S
S.I.I.S Syndicat intercommunal d'intérêt scolaire	.....02.38.38.91.92
Transports scolaires.....	www.uly-s-loiret.com
.....	www.mairie-nargis.com

### Transports scolaires

Ils sont assurés les lundis, mardis, jeudis et vendredis à 16h30. Les TAP n'étant pas obligatoires, la sortie de l'école de l'enfant est conditionnée par le choix des parents. Tarif annuel : 132 € pour 1 enfant ; 66 € pour le 2ème et 0€ pour le 3ème. Le règlement s'effectue au SIIS si l'enfant prend un car régie blanc et à Ulys si l'enfant prend un car jaune Ulys, ou un car jaune Ulys, plus un car régie blanc.

### Sécurité des élèves du primaire

- ⊙ Responsabilité des enseignants : de 8h50 à 12h00 et de 13h20 à 15h00 (ou 15h30 si l'enseignant assure une APC –Activité pédagogique complémentaire)
- ⊙ Responsabilité du S.I.I.S :
  - De 7h50 au départ des bus, jusqu'à l'entrée dans l'école.
  - De 12h00 à 13h20 si l'enfant mange à la cantine et de 15h00 à 16h30 s'il participe aux T.A.P.
  - De 16h30 à 19h00 s'il va en garderie et dans les bus scolaires.
- Responsabilité des parents : le matin, jusqu'à l'entrée dans l'école, à midi jusqu'à son retour à l'école en début d'après midi, s'il ne mange pas à la cantine et à partir de 15h00 s'il ne va pas en TAP, ou 15h30 s'il va en APC.
- Un élève non inscrit en TAP et non inscrit à la garderie est sous l'entière responsabilité des parents à partir de 15H00 ou de 15h30 si ces derniers ont accepté une APC.
- Une fiche de responsabilité a été transmise aux parents en même temps que le règlement du SIIS.

### Sécurité des élèves de maternelle

A chaque arrivée de matin ou d'après midi, un élève de maternelle doit être amené jusqu'à l'accueil de l'école. A chaque sortie, l'enfant est repris au même endroit et il devient dès lors, sous la responsabilité des parents même à l'intérieur de la cour.

Cette année le S.I.I.S a connu le baptême de l'école René Alaux de Fontenay en mémoire de l'instituteur profondément attaché à l'école publique, instigateur des classes vertes et des classes de neige. 51 ans maire de Fontenay, 38 ans conseiller général, son attachement à la justice, à la laïcité et à l'esprit républicain le caractérisaient.

## SCOLARITÉ

### Le SIIS

Le S.I.I.S, Syndicat intercommunal d'intérêt scolaire, regroupe les 4 communes de Courtempierre, Fontenay, Nargis et Préfontaines. Il a pour compétence l'organisation de la vie scolaire, en périscolaire et en extra scolaire. Il gère également l'organisation du transport scolaire, la restauration, et l'ACM (Accueil collectif pour mineurs) de « l'Ile aux petits pieds », en garderie périscolaire ainsi que les mercredis et vacances scolaires.

#### Accueil des élèves

L'accueil en garderie périscolaire fonctionne du lundi au vendredi de 7h00 à 9h00 et de 16h30 à 19h00.

L'accueil des mercredis et vacances scolaires est tarifé en fonction du quotient familial. Mercredi : ouverture de 12h00 à 19h00 et de 7h30 à 19h00 pour les vacances scolaires. L'Ile aux petits pieds : 230, rue du Caporal Raymond Beignet Nargis / Tél : 02 38 95 84 20

#### Temps d'activité périscolaire : TAP

A la demande des parents les horaires des TAP ont été établis comme suit :

Ecoles élémentaires : Mardi et Vendredi de 15h00 à 16h30.

Maternelle : Mardi, Jeudi et Vendredi de 15h30 à 16h30.

L'encadrement réglementaire est assuré par les A.T.S.E.M. (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) et les agents du S.I.I.S. Les T.A.P (Temps d'Activités Périscolaires) sont élaborés à partir d'activités artistiques, ludo-éducatives et sportives.



## SCOLARITÉ MOD'J

### Le plan d'actions pour la jeunesse loirétaine

Le Département s'engage pour l'avenir de la jeunesse loirétaine avec Mod'J. Depuis 2013, ce plan d'actions répond aux évolutions de notre société à l'ère du tout numérique. Il offre aux collégiens des outils pédagogiques et des conditions d'enseignement qui facilitent leur réussite scolaire.

#### Soutien scolaire Mod'J : gratuit du CP à la Terminale

En partenariat avec les Éditions Bordas, le Département a lancé une plateforme de soutien scolaire en ligne gratuite, dédiée aux jeunes Loirétains de 6 à 18 ans et à leurs parents. Accessible depuis un ordinateur ou une tablette, le Loiret offre la possibilité à 30 000 jeunes, du primaire au lycée, d'étudier autrement. Rappels de leçons, exercices ludiques, auto-évaluations avec corrigés, maths, français, histoire, géographie, sciences et anglais sont disponibles.

Pour en savoir plus : [www.soutienmodj.fr](http://www.soutienmodj.fr)



Pour bénéficier de cette aide aux devoirs dédiée à la réussite scolaire, il suffit de se connecter sur l'adresse <http://www.modj.bordas-soutien-scolaire.com> puis de saisir le mot de passe : BSS15-MODJ. Ensuite, les parents créent leur compte et le compte de leur enfant. Suite à cette inscription, un mail sera envoyé aux parents avec l'identifiant "parent" pour le compte parent et l'identifiant "enfant" pour le compte enfant.

#### EN CAS DE DIFFICULTÉ

Vous pouvez contacter le service clients de Bordas, disponible du lundi au vendredi de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h (en précisant que vous êtes inscrit(e) dans le cadre de Mod'J soutien scolaire) au 01 72 36 40 91.

Vous pouvez également adresser un courriel à [soutien-scolaire@bordas.tm.fr](mailto:soutien-scolaire@bordas.tm.fr).

### Bien plus qu'un projet éducatif territorial, c'est une ambition

Pour aller encore plus loin, le Département lance, depuis la rentrée 2015, deux projets inédits en France : Campus numérique et Digital savoir.

#### Digital savoir

Pour favoriser l'innovation pédagogique et faciliter l'enseignement à distance, le Département du Loiret a modélisé le collège de demain afin de porter le numérique au cœur de chaque salle de classe.

Les équipements sont ainsi améliorés pour répondre à l'évolution des usages et offrir aux élèves des conditions d'apprentissages adaptées à l'école de demain.

Dans le même esprit l'espace pédagogique des Archives Départementales dispose d'une rubrique éducative avec une offre par niveau scolaire et est d'une grande richesse. Une des dernières informations mise sur ce site : [www.archives-loiret.fr](http://www.archives-loiret.fr) concerne le cadastre napoléonien mis à disposition (Menu : faire vos recherches-archives numérisées-cadastre napoléonien).



## QUELQUES INFORMATIONS DE CARACTÈRE SOCIAL



### Le CCAS

Le Centre communal d'action sociale est une instance présidée par le maire de la commune et constituée de personnes aptes à conseiller et orienter des administrés qui se trouveraient en situation difficile, administrative juridique ou financière.

Durant les quelques journées fort chaudes de l'été 2015, les membres du CCAS se sont montrés particulièrement vigilants auprès des personnes seules ou fragiles. De même, par temps de grand froid, il est important que le CCAS connaisse ceux d'entre vous qui sont isolés : n'hésitez pas à vous inscrire en mairie. La confidentialité des dossiers traités par le CCAS est absolue. Le CCAS est sur rendez-vous.

### Le SAMU Social

Le SAMU Social, géré par la Croix Rouge, procède du même esprit de solidarité : en faisant le 115, chaque citoyen peut appeler le SAMU Social pour signaler une situation de détresse sociale, nécessitant un hébergement d'urgence. Ces hébergements sont assurés soit par le CHU d'Amilly, soit par l'association IMANIS (Fondation Abbé Pierre) 02.38.93.37.51 ou 02.38.93.10.55 et auprès de [social.montargis@imanis.fr](mailto:social.montargis@imanis.fr)

### Le Centre Médico-Social

57 intervenants de cette structure accompagnent les personnes âgées ou en perte d'autonomie, dans l'accomplissement des actes essentiels de la vie, proposent une aide au lever, à la préparation des repas et favorisent le maintien à domicile. Un service de portage de repas est également disponible. L'association des aides à domicile, partie intégrante du Centre médico-social, peut vous apporter son concours en termes de Téléassistance : n'hésitez pas à les appeler pour avoir des renseignements sur ce service.

Centre Médico-Social - 1 rue Jean Jacquemain 45210 Ferrières en gâtinais / Tel : 02 38 96 52 81

### Gâtinais Emploi

Gâtinais Emploi est une association à but non lucratif dont la mission est de favoriser l'insertion professionnelle des personnes en recherche d'emploi, en les mettant en relation avec des particuliers ou des entreprises.

Gâtinais Emploi propose des services ponctuels : bricolage, jardinage, petite maçonnerie ou réguliers : travaux domestiques, garde d'enfants, secrétariat etc.

Gâtinais Emploi 1, rue Jean Jacquemain, 45210 Ferrières-en-Gâtinais / Tel : 02 38 96 69 06

### Le RAM, relais d'assistantes maternelles

Le RAM "Les P'tits Loups des 4 vallées" couvre le territoire de la communauté de communes des 4 Vallées. C'est un relais itinérant dont les ateliers d'éveil ont lieu dans 4 communes du territoire : Nargis, Dordives, Ferrières et Corbeilles.

Pour les parents, c'est un lieu d'information sur les assistantes maternelles et la manière administrative et juridique de les employer. Pour les assistantes c'est l'occasion d'échanges pédagogiques au travers d'ateliers et pour les enfants un apprentissage de la socialisation par le biais du jeu.

Les ateliers de Nargis se déroulent le mardi de 9h30 à 11h30, à la garderie périscolaire 230, rue du Caporal Raymond Beignet et la liste des assistantes maternelles se trouve sur le site communal : [www.mairie-nargis.com](http://www.mairie-nargis.com)

Le bureau du relais se situe à Dordives, 3, rue Pasteur. Contact : Corinne LE VAY 02.38.96.03.36



## DÉPENSES ET ÉQUIPEMENTS

### Les travaux & équipements 2015

Dans un contexte économique difficile : baisse des dotations de l'Etat, augmentation imposée des dépenses (rythmes scolaires, instruction des dossiers d'urbanisme, etc.) et tenant compte d'une gestion communale qui doit s'adapter aux évolutions (retrait de l'aide technique de la D.D.T., tentatives de mutualisation de services nécessitant une mise en œuvre (Société Publique Locale Ingenov 45, Centrale d'achats territoriale Approlys ...), la municipalité doit parfois ajourner des travaux et effectuer des choix en matière d'investissements. Nous vous présentons ci-dessous les réalisations de l'année 2015. (Montants exprimés en TTC).

#### BATIMENTS COMMUNAUX

Le logement communal situé 11, place de l'église a fait l'objet d'un ravalement par l'entreprise Jean-Luc PETIT pour un montant total de 9 484,20 €.

Des travaux de faibles montants ont été réalisés à l'église par MDS PROTECTION : le système d'alarme existant a été remplacé par une radio à ultra-sons (413,18 €) et à l'épicerie plinthes et pose d'une serrure à 5 points - 313, 20 €. Une porte intérieure d'isolation et un radiateur ont été posés par le service technique dans un logement communal impasse du Ruisseau (coût d'achat : 844,19 €). Une nouvelle allée de desserte en calcaire a été créée au cimetière. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise FARNAULT pour un coût de 3 920,14 €.

#### VOIRIE et RESEAUX

**SIGNALISATION** : Un reliquat de facture a été réglé début 2015 (2 304, 90 €) à SIGNAUX GIROD pour divers panneaux posés en 2014 (Val Boisé, route de Cornou) dont les travaux ont été évoqués dans le bulletin 2015 (p. 14).

Divers panneaux routiers ont été changés sur l'ensemble du territoire de la commune pour 1 060,75 €.

En revanche, la municipalité n'a pu entreprendre des travaux de voirie en 2015. En effet, elle ne dispose plus de l'aide technique des services de l'Etat (D.D.T. Direction départementale des territoires). La Commune adhère donc à la SPL INGENOV dont elle est actionnaire en vertu d'une délibération du 4 octobre 2013 et à raison d'une action unique d'une valeur de 500 €. Cet organisme doit assister la Commune de Nargis en ingénierie mais il est pour sa



TOUT PRÈS DE NOUS

### Numéros utiles

Boulangerie Latourte.....	02.38.95.84.49
Epicerie Au p'tit creux, à la p'tite soif.....	.....02.38.95.77.61
Fruits et légumes de la Ferme Fanny Thoizon	.....06.25.19.52.23
Gîte rural du Martroy.....	02.38.95.58.68
Maçonnerie Jean-Luc Petit...02.38.95.73.94	
Mairie.....	02.38.26.03.04
Plomberie Jean-Luc Jully.....	02.38.95.83.85
Produits de la ferme de la Tour.....	.....02.38.95.86.90
Restaurant Pub « Au Martin Pêcheur ».....	.....02.38.95.82.66





part, débordé par l'afflux des demandes des collectivités territoriales. De plus, les travaux d'enfouissement des lignes en cours de réalisation par EDF entraînent un ajournement des travaux de voirie dans ces secteurs. Nous mettrons cependant tout en œuvre pour que des travaux qui s'avèrent indispensables se concrétisent en 2016.

**ECLAIRAGE PUBLIC** - l'entreprise SOMELEC a réalisé la seconde et dernière tranche de travaux de restauration et de mise aux normes de l'éclairage public qui est ainsi normalisé sur l'ensemble du territoire.

Les réparations des illuminations de Noël ont représenté une somme de 1 367,89 €.

Le global des travaux d'éclairage s'élève à 58 004,04 €.

**Eaux Pluviales** - Un avaloir a été aménagé impasse de l'Ecluse (Ent. FARNAULT, 1 872 €).

#### LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Une réserve incendie de 60 m3 opérationnelle depuis octobre 2015 renforce la défense incendie du hameau des « Pieds Chauffés ». Cet équipement a été aménagé par la S.A.S. PLAISANCE pour un montant total de 24 228 €. Le Conseil départemental a accordé une subvention de 6 929, 24 € pour cette création.

Les riverains sont cordialement invités à ne pas garer leurs véhicules sur l'aire de la station réservée exclusivement aux services de secours.

La Commune est en recherche de portions de terrains d'environ 50 m<sup>2</sup>, notamment rue du Vieux Toury, pour la future implantation d'une réserve d'incendie de 120 m<sup>3</sup>. N'hésitez pas à contacter la mairie.

Signalons que la réserve d'incendie de Pithurin réalisée en décembre 2014 (voir bulletin 2015) a été réglée sur l'exercice 2015 (15 720 €). Le Département a octroyé une subvention de 4 323 € perçue en 2015.

De plus, notons le renouvellement d'un poteau d'incendie rue du 8 mai 1945.

Enfin, une plateforme d'accès a été aménagée à l'automne face au hameau de la « Tuilerie » à la demande des services de secours et de lutte contre l'incendie afin de mettre un véhicule incendie en aspiration dans le canal (EUROVIA - 1 200 €).



#### INVESTISSEMENTS DIVERS

**ATELIER MUNICIPAL** - Comme chaque année, les agents communaux ont été dotés de nouveaux matériels : un groupe électrogène de 5, 5 kw (1 225, 44 €), un souffleur à feuilles STIHL BR 600 (765 €), un perforateur burineur (281 €) et une perceuse maxicraft avec outils (147,22 €). Une somme de 509,97€ a été consacrée à l'acquisition d'un matériel spécifique de protection anti-coupures pour tronçonnage sans oublier des gants isolants et leur coffret de protection (122,45 €).

**INFORMATIQUE** - Un nouveau contrat de location pour un matériel multifonctions de secrétariat (imprimante, photocopieur, scanner) a été établi cette année pour une durée de 5 ans en remplacement d'un équipement obsolète. Enfin, notons que les emprunts en capital inscrits en investissement au budget 2015 se sont élevés à 62 391,60 €.

#### DES ECONOMIES EN PERSPECTIVE

**APPROLYS** - La commune de Nargis adhère depuis début 2015 à cette nouvelle centrale d'achat territoriale sous forme d'un groupement d'intérêt public (GIP). Proposée par les trois départements du Loir-et-Cher, de l'Eure-et-Loir et du Loiret, cette structure devrait permettre à la commune de réaliser des économies non négligeables dans différents domaines notamment l'électricité, le fioul, le carburant GNR (gasoil non routier) dont les marchés viennent d'être attribués par Approllys et bien d'autres secteurs qui seront proposés au fur et à mesure par la centrale d'achat (exemples : véhicules, gaz, matériel informatique, ...).

#### QUANT AU SERVICE DES EAUX...

Ce dernier a réalisé également des dépenses d'investissements (les montants sont indiqués hors taxes car la récupération de la TVA est intégrale) :

**BY-PASS** - Un dispositif de by-pass (circuit d'évitement) entre le château d'eau et la bache a été installé par La SAUR en septembre 2015, pour un montant de 2 700 €. Cet appareil permet d'alimenter le réseau d'eau communal à partir de la bache, en cas de problème au château d'eau tout en régulant la pression sur le réseau. Il n'y a plus de perte d'eau vers l'extérieur.







**SURPRESSEUR DE TOURY** - Cet équipement a été changé au cours du 2ème semestre 2015. La régulation du fonctionnement de celui-ci se fera de façon autonome grâce aux variateurs de vitesse et aux capteurs de pression. Ces travaux effectués par La SAUR s'élèvent à 19 650 €. Les agents communaux ont également installé une isolation dans ce surpresseur. Dorénavant il peut fonctionner toute l'année.

**Mise en conformité au château d'eau** - En octobre 2015, les échelles d'accès aux cuves du château d'eau ont été remplacées ainsi que l'échelle d'accès dans la bêche. Une conduite de trop-plein d'origine a été remplacée et un capot d'accès à la cuve extérieure a été changé y compris vérins et système de fermeture externe. Le coût global s'élève à 14 303,03 € (Sté Industrie Eau & Equipement).

**DÉPLACEMENT D'UNE CONDUITE D'EAU POTABLE** - La conduite d'eau potable passant dans l'emprise de la réserve incendie aux « Pieds Chauffés » (voir ci-dessus) a été déplacée pour un coût total de 2 930,00 € (S.A.S PLAISANCE).

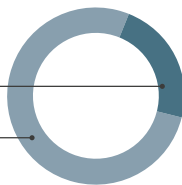
**S.I.A.N.F - SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT NARGIS FONTENAY** -

Le coût de ces travaux sur 2015 est de 201 639.00 € HT financés de la manière suivante : subvention de l'agence de l'eau, bassin de Seine-Normandie : 45 151 €, avance à taux zéro : 30 101 €, emprunt : 100 000 €, autofinancement : 26 387 €. Les travaux s'achèveront début 2016.

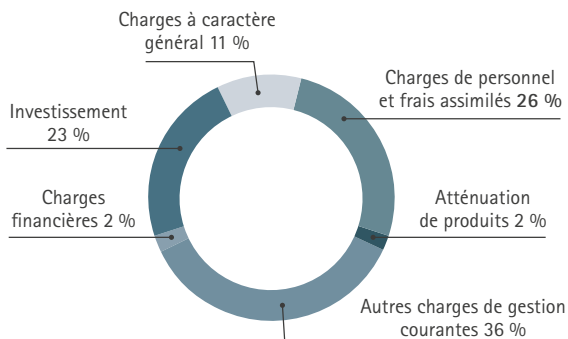
#### COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Investissement 23 %

Fonctionnement 77 %



#### DÉTAIL DU COMPTE ADMINISTRATIF



## ENVIRONNEMENT

### Cadre de vie

L'environnement, son respect et son embellissement se situent en grande partie entre les mains de l'équipe technique municipale de Laurent Villermet. Comme dans toute réalisation, il y a la partie visible et tout l'aspect caché qui sous tend cette réalisation.

Avec l'accord de Patrick Rigault, Laurent et son équipe mettent chaque année un point d'honneur à ce que le village soit particulièrement accueillant grâce à ses massifs, ses jardinières et ses allées fleuries ou garnies d'arbustes. Ce fleurissement écologique, dénué d'herbicide à plus de 85% est le fruit d'un savant hivernage car pendant la saison froide, il n'y a que la terre qui se repose. L'équipe a préparé en intérieur, la garde des vivaces.

Un autre aspect environnemental du travail de l'équipe consiste à préparer le village pour la fête et la brocante.





ENVIRONNEMENT

Le SMIRTOM

Le SMIRTOM, Syndicat mixte de ramassage et de traitement des ordures ménagères exerce ses compétences pour 4 groupements de communes autour de Montargis :

- L'agglomération montargoise et rives du Loing
- La CC4V
- La communauté de communes de Lorris
- La communauté de communes du Bellegardois

Ces groupements représentent 36 communes et 76 870 habitants auxquels se rajoute le syndicat d'aménagement rural de Courtenay pour le traitement des ordures ménagères, soit 25 communes et 20 430 habitants.

Le bilan 2014 du SMIRTOM affiche 55 362 tonnes de déchets produits, soit 6.8% de plus qu'en 2013 et répartis de la façon suivante :

.....  
20 036 tonnes d'ordures ménagères  
.....

5 771 tonnes de collecte sélective  
.....

16 132 tonnes de déchets récupérés en déchetterie (en évolution de 3%)  
.....

13 260 tonnes de déchets verts  
.....

Au plan financier les dépenses du SMIRTOM d'un montant de 10 979 100 €, sont en évolution de 4%, alors que les recettes sont en involution de 2% et s'élèvent à 2 887 029 €. Le delta de 8 092 072 € restant à financer, représente un coût fiscal de 105.27 € par habitant.



Le SMIRTOM met à la disposition des particuliers 3 déchetteries :

La déchetterie d'Amilly route de Paucourt, ouverte du lundi au samedi de 8h à 11h45 et de 13h30 à 16h45 – Tél. : 02.38.93.30.08  
.....

La déchetterie de Corquilleroy, Parc d'activités de Chaumont, route de Chaumont ouverte du lundi au samedi de 8h à 11h45 et de 13h30 à 16h45 – Tél. : 02.38.87.37.38  
.....

La déchetterie de Dordives, route de Bransles, ouverte Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi et Samedi de 8h00 à 11h45 et de 13h30 à 16h45 Fermée le mardi – Tél. : 02.38.87.37.38  
.....

Pour utiliser l'une ou l'autre de ces déchetteries une carte doit être demandée au SMIRTOM de Corquilleroy. Tel : 02 38 87 37 38

- Des questions sur le ramassage des déchets ? [accueil@smirtom.fr](mailto:accueil@smirtom.fr)
- Des questions sur le tri et le recyclage des déchets ? [info-tri@smirtom.fr](mailto:info-tri@smirtom.fr)

Sur le site communal [www.mairie-nargis.com](http://www.mairie-nargis.com), tous les mois, vous pourrez lire le « Mail de Tom » : une mine de précieux conseils.

IL N'EST JAMAIS INUTILE DE RAPPELER... QUELQUES RÈGLES DE CIVILITÉ ET BON VOISINAGE

Les animaux

Qu'ils soient de compagnie, gardiens ou de chasse, les chiens ne doivent pas divaguer, ni sortir des propriétés au passage des véhicules, cyclistes ou piétons. Un chien dont le propriétaire ne s'est pas manifesté, court le risque d'être euthanasié. Par ailleurs, en cas de chiens fugueurs il convient de prévoir un local ne leur permettant pas de s'échapper et de causer soit des dégâts humains soit des tueries animales.

Les déjections canines doivent être ramassées en vue de maintenir la propreté du village.

## Le bruit

(arrêté préfectoral du 12 septembre 2008)



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse, perceuse, etc. ne doivent être effectués qu'aux heures suivantes :

- ⦿ Les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- ⦿ Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- ⦿ Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

## Le brûlage des végétaux

(arrêté préfectoral du 6 octobre 2005)

Afin de prendre en compte les pratiques locales, le brûlage du bois provenant des débroussaillages, tailles de haies ou d'arbres est autorisé dans les communes rurales sous réserve de respecter les conditions suivantes :

- ⦿ Les déchets de bois devront être suffisamment secs pour brûler facilement.
- ⦿ Le brûlage est interdit du 15 juin au 15 septembre.
- ⦿ A l'exception de cette période, le brûlage des végétaux ne pourra s'effectuer qu'après le lever du jour et l'extinction totale du feu devra avoir lieu avant 20 h.
- ⦿ Il doit se faire sous la surveillance permanente d'une personne et est interdit les jours de grand vent.
- ⦿ Et comme nous sommes des gens courtois, il est toujours bienvenu de prévenir son voisinage proche que l'on va « faire un petit feu ».

## Les plantations

(extrait de l'article 671 du code civil)

Les distances de plantation sont, par rapport à la limite séparative de deux propriétés ou par rapport à la voie publique :

- ⦿ De 2 m pour les plantations dont la hauteur dépasse 2 m
- ⦿ De 0.50 m pour les autres plantations (arbustes, haies)

Cette règle s'applique pour les plantations récentes ou à effectuer, mais ne s'applique pas à une végétation installée depuis 30 ans et plus.

## Circulation automobile

Dans l'intérêt de tous il convient de respecter les limitations de vitesse affichées ; les divers ralentisseurs et radar pédagogique sont là pour nous y aider. C'est au niveau de l'école maternelle que les règles de circulation et de



Portillon à fermer derrière soi

stationnement doivent impérativement être respectées afin de ne pas gêner la circulation des autocars scolaires ou même mettre en danger les enfants.

Autre règle de sécurité vis-à-vis des élèves de la maternelle : fermer le portail derrière soi après l'avoir franchi. De même le stationnement illicite dans la rue de la mairie est encore trop fréquent.



## Salubrité et propreté

Dans les voies livrées à la circulation publique les propriétaires riverains sont tenus de balayer le trottoir devant leur façade et de ne pas déposer de poubelles en dehors des jours de ramassage. Merci aussi de demander - poliment - à vos animaux préférés de ne pas déféquer dans les rues ou espaces verts et n'oubliez pas que par temps de neige vous devez dégager à la pelle votre trottoir.

Enfin, nous vous rappelons que les lingettes nettoyantes imprégnées ou non et le papier toilette humidifié ne sont absolument pas dégradables quoi qu'en dise l'emballage et donc leur vie se finit à la poubelle. Pour clore ce chapitre nous pensons que la consigne la plus importante de civilité est celle du dialogue et de la tolérance tellement préférable à celle de la querelle ou de l'accusation.

Rassurez-vous, nous savons bien qu'aucun Nargissien n'est capable d'acte de vandalisme sur la commune ni de dévaliser le congélateur plein de frites du Comité des fêtes... Mais cela nous a quand même bien contrariés.



## CE QUE L'ON NE SAIT PAS TOUJOURS

## Les aides à l'économie d'énergie

**L'ADIL Un outil au service du public et des acteurs de l'habitat**

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement du Loiret (ADIL 45) a pour vocation d'offrir au public un conseil juridique, financier et fiscal sur toutes les questions relatives à l'habitat.

L'ADIL 45 a ouvert ses portes au public le 1er avril 2004 et est conventionnée par le Ministère chargé du logement.

**L'Espace Info Energie -EIE- du Loiret est une antenne de l'ADIL et la mission première des conseillers des Espaces Info Énergie est de proposer aux particuliers des conseils et des solutions concrètes pour :**

- réduire leurs consommations et dépenses d'énergie
- améliorer la performance de leur habitat
- produire grâce aux énergies renouvelables

**Les conseillers de l'EIE sont à mêmes de renseigner sur :**

les projets de construction, de rénovation, de chauffage, d'eau chaude sanitaire, la gestion des équipements du logement.

Pour tout renseignement :

Espace Info Energie du Loiret – ADIL 45  
Tel : 02 38 62 47 07 et  
[www.loiret@infoenergie-centre.org](mailto:www.loiret@infoenergie-centre.org)  
19 rue des Huguenots 45000 ORLEANS

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30.



## Le Conservatoire CRC

Le Conservatoire à rayonnement communal de Montargis noue depuis plusieurs années un partenariat actif avec la CC4V et dispose d'une antenne locale ferrièreoise au centre culturel de l'enfant.

L'enseignement dispensé au Conservatoire est à la fois musical et chorégraphique. 33 enseignants se partagent les diverses disciplines : flûte, guitare, clarinette, violon, violoncelle, piano, et danse contemporaine. Laurence Navallon sa directrice, explique : « l'objectif du conservatoire est une territorialisation de l'enseignement artistique au travers d'un maillage communal. En outre au Conservatoire, on n'apprend pas un instrument, on joue ensemble dans une philosophie de pratique collective » Musique ancienne, musique moderne et assistée par ordinateur se côtoient et une large place est donnée aux pratiques de groupe : chant choral, orchestre de jazz, batucada etc.

La danse est présente en classique et en contemporain et pour le CRC, jouer et danser ensemble, c'est aussi « savoir vivre ensemble » On peut entrer au conservatoire dès l'âge de 4 ans et les adultes sont les bienvenus. Le conservatoire dispose d'une politique tarifaire basée sur le quotient familial et l'inscription se situe à partir de 40 euros pour l'année, dans l'esprit de réduire les inégalités d'accès. La plaquette détaillée du Conservatoire peut être téléchargée depuis le site de la CC4V.

Renseignements : 02.38.95.11.30 et [conservatoire@montargis.fr](mailto:conservatoire@montargis.fr)





## La Fondation du patrimoine

La Fondation du patrimoine a pour but essentiel de sauvegarder et de valoriser le patrimoine rural ou patrimoine de proximité, non protégé. Maisons, églises, ponts, lavoirs, moulins, patrimoine industriel, mobilier, naturel... tous les types de patrimoine de proximité sont éligibles à l'action de la Fondation. Il est connu qu'elle aide les **propriétaires publics et associatifs** à financer leurs projets, mais on sait moins qu'elle permet aux **propriétaires privés** de défiscaliser tout ou partie de leurs travaux. Modestes et méconnus, d'innombrables petits édifices ponctuent nos paysages et en font la diversité. Il n'est pas interdit d'avancer qu'au moins cinq cent mille bâtiments composent ce patrimoine rural présent dans toutes nos régions.

Ce « trésor des humbles », trouve ses racines au plus profond de notre histoire. Lavoirs, pigeonniers, fermes, granges, églises et chapelles, moulins, anciennes fabriques, sont autant de reflets de l'histoire économique et sociale de la France et de la vie quotidienne des générations qui se sont succédé dans nos villes et nos campagnes. Rappelons-nous la restauration à Nargis, de Germaine Marie-Louise la cloche de l'église, du tableau de l'Adoration des anges ou encore de la dalle funéraire de Jeanne de Morinville.

Toutefois, il n'est absolument pas nécessaire de posséder un château ou une imposante demeure pour demander un label.

.....  
**L'obtention du label de la Fondation qui permettra ensuite de défiscaliser tout ou partie des travaux, requiert trois conditions qui doivent être préalablement satisfaites :**

- L'intérêt patrimonial du bâtiment,
- La qualité du projet de restauration,
- Une visibilité de l'essentiel de l'immeuble depuis la voie publique (sans obligation de visite).

.....  
**Si vous êtes imposable et si le bâtiment ou immeuble ne produit pas de recettes, il est possible de déduire :**

- 50 % du montant TTC des travaux de restauration,
- 100 % du montant TTC des travaux de restauration lorsque ceux-ci ont obtenu au moins 20 % de subventions publiques et de la Fondation du patrimoine.

.....  
 Il est ainsi possible de faire revivre des biens immobiliers qui s'abiment avec le temps et de remettre en état de véritables petits trésors ou des curiosités régionales étonnantes.

La Fondation du patrimoine a un fonctionnement décentralisé ce qui permet une approche directe des antennes régionales. La région Centre-Est est gérée par Madame Ludivine Hubert 02.38.25.25.14 et le délégué départemental du Loiret est Monsieur Bernard Vella 06.09.68.08.81, assisté de Madame Roberte Tomassone, son adjointe : 02.38.90.96.45

Alors regardez bien autour de vous... vous disposez peut-être de l'un de ces cinq cent mille petits morceaux du patrimoine rural... un séchoir à grains ou une charpente ancienne, dans une grange et qui mériterait d'être restaurée...

## Attention : le 5 avril 2016, la TNT passe en HD

L'évolution des normes de diffusion de la télévision permettra à partir du 5 avril 2016, à tous les foyers reliés à une antenne rateau de recevoir les 25 chaînes nationales gratuites de la TNT en HD (Haute définition), y compris les 6 chaînes diffusées aujourd'hui exclusivement en HD. Le passage se fera en une fois dans la nuit du 4 au 5 avril, pour les possesseurs d'antenne rateau. Les téléspectateurs qui reçoivent la télé par câble ou satellite doivent contacter leur opérateur pour vérifier que leur décodeur est compatible HD.

### COMMENT VÉRIFIER SOI MÊME SON ÉQUIPEMENT :

- Votre téléviseur est porteur du logo TNT en lettres d'argent à l'intérieur d'un petit rectangle à fond rouge : pas de problème.
- Vous vous placez sur la chaîne 7 ou 77 et vous voyez apparaître à l'écran le logo arte HD, écrit en rouge sur fond blanc : pas de problème non plus.
- Si ce n'est pas le cas, ne jetez pas votre téléviseur, il vous suffit d'acheter un adaptateur compatible MPEG 4 chez un professionnel agréé TNT Haute définition, (25 à 30 €).

Dans tous les cas, vous serez amené à effectuer une nouvelle recherche de chaînes et une nouvelle mémorisation. En cas de difficulté ou pour savoir si vous êtes éligible aux aides de l'État, rendez-vous sur le site : [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr) ou appelez le : 0970.818.818, du lundi au vendredi de 8h à 19h.



# Les belles heures de la commune

## LES VŒUX DU MAIRE

Janvier 2015, la France était bouleversée et endeuillée par l'attentat de Charlie Hebdo au moment où il convient habituellement de présenter des vœux enjoués.

Dans ce dramatique contexte il était bien difficile d'avoir le sourire large mais la sincérité et l'émotion contenues dans les propos de Patrick Rigault, maire ont conféré à son discours une tonalité chaleureuse et fort conviviale. Son discours s'est attaché à faire connaître à toute l'équipe municipale, les grandes orientations de 2015 dictées par les différentes réformes, scolaire, territoriale ou intercommunale ainsi que les actions purement locales.

Par ailleurs, Nargis faisant partie des communes recensées, Patrick Rigault a présenté les quatre agents recenseurs de la commune : Hélène Balman, Morgane Bonzom, Philippe Cassonnet et Alain Dorso. A ce jour, les résultats de ce recensement ne sont pas encore communiqués mais Patrick Rigault renouvelle ses remerciements à ces quatre personnes.



## EVÉNEMENTS GOURMANDS

### Soirée antillaise

**Nargis et Fort de France : même latitude**

Le Comité des fêtes et des loisirs de Nargis a réuni plus de 100 personnes venues se divertir au son du zook et des tambours antillais ; le repas traditionnel avait été concocté par un « pur souche » Michel, dont on ne sait si l'art majeur est sa divine cuisson des accras ou son air toujours terriblement grave pour vous proposer son « jus de fruit » local... Tous les ingrédients d'une soirée très bien préparée étaient réunis : foulards et madras, musique et punch, colombo et rougailles. Le Comité des Fêtes et des loisirs de Nargis présidé par Claude Péron a une fois encore montré le savoir-faire de son équipe, en dépit d'une encore récente constitution.

### Soirée Choucroute

Pas de tenues alsaciennes avec nœud noir géant dans les cheveux, pour la soirée choucroute du Comité des fêtes et des loisirs, mais robes pailletées, bracelets et colliers fluo, perruques afro et lunettes géantes. 80 personnes sur une musique des années 80 ! Excellent !

Qui a dit que la choucroute était un plat un peu lourd ? Sûrement pas les présents à cette soirée car les rythmes disco et pop ont vidé les tables et garni la piste ; alors finalement ça se digère très bien la choucroute avec un bon disk-jockey.





## Les friandes rencontres de l'UNRPA



En mars, Paulette Nublat, présidente régionale de l'UNRPA et Suzette Fanthou présidente de la section de Corbeilles ont honoré de leur présence, le repas de printemps de l'UNRPA qu'André Bertrand président local avait mis en place. C'est Jean-François Dubois, adjoint de Patrick Rigault maire, qui représentait ce dernier. 64 personnes étaient rassemblées pour un déjeuner dont le point d'orgue fut incontestablement le petit cochon de lait. En décembre, Maryvonne Dubois, la nouvelle présidente de l'association a su d'entrée de jeu montrer son sens de l'organisation en associant la distribution des colis de Noël à toutes les inscriptions utiles à la vie du groupe.

A la fin de ce même mois, aidée de Josette Roëland, Joëlle Krieger et Gisèle Rodot, le repas de Noël s'est tenu un peu tardivement dans la saison en raison des élections régionales mais Maryvonne était heureuse d'avoir à sa table Danièle-Laure Baurin, présidente de la Fédération du Loiret et Patrick Rigault, maire bien sûr. Mais vous avez bien lu : elles ne sont que 4 c'est dire que le concours de tous les bénévoles disponibles leur sera très précieux. (Maryvonne : 07.88.68.90.41)



### Repas des aînés

C'est sur le thème du mariage que le repas des Aînés de Nargis s'était tenu cette année et nombre d'entre eux s'étaient parés de blanc, de chapeau et de tulle. Des esprits chagrins racontent parfois que plus on prend de l'âge, plus on est exigeant et critique ... or le cahier qui circule chaque année pendant le repas pour faire état des doléances éventuelles, n'a mentionné que compliments et félicitations ... Est-ce à dire que tout était parfait ou que les seniors ne sont pas si critiques que cela ? Pourquoi ne pas retenir les deux solutions ? En effet la décoration et la gastronomie couronnée en fin de repas d'un « petit Vouvrays bien frais » ont suscité l'agrément de tous.

Marcelle Brunet 90 ans et Gilbert Genevois 89 ans, doyens de l'assemblée ont été félicités par Patrick Rigault et en dépit des printemps écoulés, ils ont improvisé un slow très applaudi.

Corinne Melzassard, Conseillère départementale venue partager un moment de cette rencontre conviviale s'est présentée de table en table et a rappelé sa fonction au sein de son Canton. La météo, elle-même avait particulièrement ensoleillé cette journée.



## ÉVÉNEMENTS MÉMOIRE

### 8 mai 2015

Le 8 mai 1945, le Général de Lattre de Tassigny signait, au nom de la France, à Berlin, la capitulation de l'Allemagne nazie grâce à toutes les forces engagées, celles des Forces Françaises Libres, celles des combattants de la résistance, celles des armées alliées, celles de l'armée d'Afrique.

Nargis, comme toute la France, a célébré le 8 mai 2015, le 70ème anniversaire de cette victoire.

Comme chaque année, les plus jeunes ont été associés à cette commémoration. Ainsi, Matthieu Loeuillet a lu le message des Anciens combattants et de jeunes enfants ont déposé des petits bouquets, aux plaques commémoratives du Caporal Beignet, de Maurice et Jeannette Verdier ou encore de Lilian Rolfe dans la cour de l'ancienne école. Enfin, Pierre-Henri Nolin a été volontaire pour porter un drapeau au nom des Anciens combattants.



### 14 juillet 2015

#### Moment officiel

Pour la cérémonie au monument aux morts Patrick Rigault, maire était accompagné de Frédéric Néraud, vice-président du Conseil départemental, de Michel Verbeke, conseiller de défense du préfet de région Centre et du Loiret, du président des Anciens combattants et du Souvenir Français, des sapeurs-pompiers et des gendarmes.

Dans son discours il a rappelé que célébrer le 14 juillet fait aussi référence à la fête de la Fédération du 14 juillet 1790 où plus de 400 000 parisiens se sont réunis pour sceller la fraternité entre les peuples.

*« On peut aujourd'hui s'interroger sur une fraternité de fait entre tous les peuples... »*

*Quelle guerre ici ! Quel massacre là !*

*L'intégrisme et l'intolérance ruinent des hommes et des états.*

*Un mot est entré dans le vocabulaire courant : le mot de migrant ! Ce mot n'étonne même plus : des hommes fuient, partent les mains vides. Ils côtoient ou trouvent la mort dans l'espoir d'une vie meilleure ou pour échapper à un conflit ou à des persécutions.*

*D'autres sortes d'hommes sont tombés si bas qu'ils perpétuent de telles indignités !*

*Il y a quelques mois, la liberté de ceux qui ont fait sourire des milliers de gens, a été mise à mal par des fanatiques. Charlie était le prolongement moderne des humoristes que la France a tant aimés, mais cet humour l'a tué. Soyons vigilants à cette forme d'excès qui fait voir le « mal » là où il n'existe pas.*

*De tous temps les religions ont causé ou servi des guerres : Essayons de ne pas reproduire.*

Pour conclure Patrick Rigault rappela qu'en toutes choses la modération préserve des excès, prenant pour exemple la réforme territoriale qui vise à transformer la France en un ensemble d'intercommunalités et qui menace les libertés communales.



« Nous sommes une petite commune rurale et en tant que Maire, je suis légitimement attaché à ma liberté de choisir pour elle, les actions de proximité qui sont les plus pertinentes et les plus justifiées. Je ferai ce qui est en mon pouvoir pour conserver, au mieux, cette liberté en vue du bien-être de mes administrés. »

Cette liberté que d'autres nous envient, allait nous coûter très cher 4 mois plus tard ...

En fin de cérémonie, 4 porte-drapeau ont été félicités par Frédéric Néraud et Patrick Rigault : Maurice Péron, président des AC, Jean Fouquet, André Milo et Claude Latour ont reçu insigne et diplôme.

#### Goûter démocratique

La fanfare des « Abeilles » de Château Landon qui avait accompagné la cérémonie officielle a donné une véritable aubade aux Nargissiens venus dans la plaine de la salle polyvalente pour partager le goûter démocratique.

Chaque année, cette rencontre gourmande mobilise une très grande partie du village aussi bien sur le pré que dans la salle. Les seniors profitent de l'ombre généreuse des arbres pendant que d'autres préfèrent la fraîcheur de la salle tout en écoutant d'agréables musiques.

En cuisine, on s'affaire pour préparer les plateaux ; autour des tables les membres du conseil rafraichissent les uns, garnissent les assiettes des autres et il fait un grand soleil qui rosit les joues. Le rosé fait de même et l'humeur est joyeuse.



## La messe des moissons

Bien que de tradition fort ancienne, la messe des moissons ne se pratique plus systématiquement dans toutes les communes rurales. En revanche, elle est restée une coutume nargissienne bien ancrée et chaque été les habitants du village se retrouvent fidèlement à l'Eglise Saint Germain. La préparation des 500 bouquets d'épis de blé fut un joli travail collégial. La messe des moissons est aussi un moment de rencontre avec habitants des communes voisines et le père Richard Mention qui officiait, n'a pas caché son plaisir de voir une église absolument pleine et d'y reconnaître des visages venus d'autres villages.

Il a développé l'image que nous devons faire fructifier tout ce qui nous a été donné de la même manière que les agriculteurs enrichissent leur terre afin qu'elle donne plus et que la moisson soit fructueuse. La procession qui présente les richesses de la terre a fait une grande place aux enfants et toute la messe a été superbement agrémentée par la très belle voix de deux adolescentes du pays.

En 2016, la messe des moissons sera intégrée au Comice agricole et se déroulera le dimanche 28 août à Ferrières.

Nargis sera présent avec son char personnalisé mais cette présence nécessite un gros travail en amont. La seule compétence nécessaire pour la décoration du char est celle de la bonne volonté et nous avons besoin de toutes ces bonnes volontés... Nous serons heureux de vous compter parmi nos « petites-mains-de-la-déco » alors, n'hésitez pas à contacter en mairie Pascal De Temmerman ou Annie Barthod-Tonnot pour faire partie – même de temps en temps si vous ne pouvez pas plus – de l'équipe de décoration du char Nargissien. Nous vous en remercions par avance.







## 11 novembre

Aux côtés de Maurice Péron, président des Anciens combattants, c'est Clémence Loeillet qui a lu le discours de ces derniers. Elle ne pouvait pas deviner que 2 jours plus tard, ce texte prendrait sa tragique dimension dans la tuerie du 13 novembre à Paris.

En voici un extrait sans aucune correction :

*« Commémorer aujourd'hui l'Armistice de 1918, c'est honorer nos soldats « Morts pour la France », c'est se souvenir des millions de victimes civiles ou militaires, c'est témoigner de la nécessité de construire un monde de paix, surtout en ces moments où les attaques terroristes ne cessent de faire la une avec leur lot de victimes.*

*Rappelons ici que la collecte du bleuet, pour laquelle vous êtes sollicités, permet à l'office national des Anciens combattants d'œuvrer, notamment par ce biais, à la prise en charge des pupilles de la Nation.*

*De nos jours, les enfants de victimes d'actes terroristes peuvent prétendre au statut de pupille de la Nation, depuis la loi du 23 janvier 1990. Cette loi reconnaît les morts dans un attentat en France comme des victimes civiles de guerre.*

*Ces aides sont accordées aux pupilles de la Nation plus spécifiquement pour le financement de leurs études supérieures, pour l'accompagnement de leur vie quotidienne, et le soutien de programmes en faveur des pupilles victimes du terrorisme.*

*C'est pourquoi les Anciens combattants s'emploient à transmettre aux jeunes générations la mémoire des événements passés et les appellent à une vigilance permanente pour la défense des droits de l'Homme et de la Paix.*

*Vive la République,*

*Vive la France,*

*Vive la Paix. »*

Merci à celle qui a écrit ce texte aussi dramatiquement pertinent d'actualité.

## 5 décembre

### Hommage aux morts d'Afrique du Nord

C'était au tour de Nargis ce 5 décembre, de célébrer la cérémonie d'hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie. Qu'il s'agisse du discours de Patrick Rigault, de celui des Anciens combattants ou de celui du secrétaire d'état chargé de la Mémoire, il était impossible de ne pas évoquer les récents massacres parisiens. De même les massacres d'Alger, d'Oran ou de Melouza furent évoqués sans omettre le terrible sort des harkis. Toutes ces victimes militaires ou civiles vont rejoindre une mémoire collective nationale mais cela montre à quel point les valeurs de la République sont une richesse primordiale qu'il convient de préserver. Nous avons apprécié au sein de la génération montante, le désir du très jeune Pierre-Henri Nolin d'être porte-drapeau et nous remercions Clémence Loeillet pour ses lectures posées et convaincantes des messages des Anciens combattants. Outre le Conseil municipal, Patrick Rigault était entouré de Corinne Melzassard, conseillère départementale, du colonel Patrick Nolin, des élus de Ferrières et bien sûr du groupement des Anciens combattants du canton.





## ÉVÈNEMENTS CULTURE

### Au fil de l'Art

L'année dernière était une innovation pour Martine Legendre qui avait mis sur pied à Tourny, la première exposition de son association « Au fil de l'Art ». En 2015, elle réalise un doublé gagnant. Doublé parce qu'elle a reproduit le même niveau de qualité que précédemment et doublé également dans le titre de son exposition « De deux à quatre mains ».

Des couples unis au travers de l'œuvre ou des couples dans la vie, ces duos d'artistes ont offert au public, leurs œuvres conjointes. Peintres, sculpteurs et photographes ont composé la richesse de cette exposition ouverte à toutes les formes d'art : la musique accompagnait pas à pas les visiteurs qui furent aussi victimes d'un caricaturiste redoutable. Patrick Rigault, maire a salué ce salon avec plaisir, pour lui même et pour l'honneur fait à la commune. A son tour, Frédéric Néraud vice-président du Conseil départemental, a souligné son encouragement aux initiatives culturelles de cette qualité rappelant que les travaux de l'association « Au fil de l'Art » sont soutenus par la Région dans le cadre du PACT (Projet artistique et culturel de territoire).

### Apprentissage de l'art pour les maternelles

125 élèves de maternelle se sont rendus avec leur encadrement sur les lieux de l'exposition. Accueillis par Martine Legendre et Philibert Thérasse le peintre, l'art sous toutes ses formes leur a été présenté comme une expression de liberté : faire avec son imagination ou avec son humeur du moment. Répartis en ateliers tournants sur 3 jours, artistes et encadrants les ont guidés dans cette approche et les enfants ont beaucoup apprécié une phrase de Martine Legendre : « En art, rien n'est interdit ». Philibert Thérasse les a impliqués un à un sur une grande toile où ils se sont tous exprimés avec le couteau du peintre et avec d'autant plus d'ardeur que ces œuvres collectives ont été exposées à la maternelle... Il est tout à fait dommage que si peu de parents se soient déplacés pour voir les réalisations de leurs enfants.



### 21ème salon de l'Atelier d'Art

Frédéric Néraud vice-président du Conseil départemental, Georges Gardia président de la CC4V, Pierre Delion président du SIIS, les enseignantes du SIIS et les élus des communes voisines, se sont déplacés pour admirer les œuvres choisies par Anabelle Méranger présidente de l'Atelier d'Art de Nargis, sous l'œil bienveillant des peintres formateurs Claude et Michel Merlin.

26 artistes ont présenté leur travail, classique, chimérique, bucolique, animalier ou hyper réaliste et comme à l'accoutumée, le niveau était très bon. Marc Cola, l'invité d'honneur moult fois primé, a présenté 18 toiles entre huile et aquarelle qui faisaient revivre ses voyages et la nature environnante. Anabelle Méranger a reçu le prix du Maire, des mains de Patrick Rigault qui a beaucoup hésité entre deux toiles, avant de faire son choix.

Pour mieux connaître l'Atelier de Nargis : Anabelle Méranger : 02.38.93.58.00 et 06.31.44.38.57







## EVÉNEMENTS ENFANCE

### On plante à la maternelle

Les petits élèves de l'école maternelle de Nargis dirigée par François Helle ont fait connaissance avec les plantations en jardinières. Des bacs en bois qu'il fallait finir de visser ont été confiés aux enfants tout heureux de se servir d'un tournevis et la plantation pouvait commencer sous l'œil attentif de l'encadrement. Certes, la plante grimpante allait adoucir la structure rectiligne de la façade mais c'était avant tout une activité créatrice et une amorce d'éducation au respect de l'environnement. Il s'agit là d'une initiative conjointe de l'école et de la mairie de Nargis qui a fourni tout le matériel nécessaire. Les plantes ont été achetées par le SIIS (Syndicat intercommunal d'intérêt scolaire) et ce genre d'action illustre le mariage du divertissement et de l'apprentissage dès le plus jeune âge.

### Opération sécurité à la maternelle de Nargis

C'est en tant que président de la caisse locale de Ferrières des assurances Groupama, que Patrick Rigault maire, a procédé en juin à une distribution de gilets jaunes de sécurité à l'école maternelle de Nargis.

Chaque année, Groupama consacre un très important budget à la sécurité routière et les gilets jaunes sont une de leurs actions. Patrick Rigault et François Helle, le directeur de l'école, ont procédé à l'habillage des enfants un par un ; ravis d'avoir le même gilet que celui de leurs parents dans la voiture, les élèves de la maternelle revêtiront ces gilets à chaque sortie hors de l'école, à pied ou en vélo et lors de toutes les activités scolaires nécessitant un déplacement. Une belle initiative partenaire.



### La maternelle était sur les planches

La municipalité de Nargis a offert aux élèves de la maternelle de Nargis, un spectacle, choisi par l'école mêlant théâtre, chansons drôles, joyeuses ou touchantes destinées à leur faire connaître une drôle de planète : la planète Colora dans laquelle le personnage principal cumule les bêtises en répétant « C'est moi qui décide »

Un spectacle bien travaillé certes, mais où la diversité des personnages interprétés par la même artiste Julia Orcet, était un peu difficile à comprendre pour de jeunes cerveaux. Le côté mime et les clowneries ont cependant bien amusé les enfants.

La veille, avec la complicité et le dévouement habituel des ATSEM, ils ont offert à leurs parents une démonstration de leur capacité théâtrale développée au cours des TAP et ce fut une bien belle représentation en liaison avec les animaux et appréciée de tous.

### L'Atelier Jeunesse

Voulant faire connaître aux enfants des communes du canton de ferrières, ce qu'il était possible de faire dans le cadre de l'Atelier Jeunesse de Ferrières, Jean Pierre Isola, le responsable et Idir Djerra, de la Maison de l'enfance de Dordives ont proposé aux différentes municipalités d'organiser au sein de chacune d'elles, une journée tournante d'animation. Les enfants des différentes communes de la CC4V pouvaient ce jour là se joindre aux enfants inscrits à l'une ou l'autre de ces deux institutions et profiter des équipements locaux déjà installés. C'est dans cet esprit que Nargis a accueilli en octobre un bon nombre d'adolescents qui n'ont pas boudé le goûter offert par la municipalité. Ce rayonnement qui anticipe une centralisation de la compétence jeunesse au sein de la CC4V, a connu un franc succès. A noter l'implication dans cette journée de l'IME d'Amilly et de l'ESAT de Ferrières.

## Les vacances de nos enfants

« L'île aux petits pieds » est le nom du centre d'accueil pour mineurs de Nargis (ACM) qui accueille les enfants du SIIS âgés de 3 à 10 ans et Béatrice Prigent, la directrice et son équipe animent les mercredis et les vacances scolaires.

Béatrice raconte : « Cette année nous avons voyagé au pays des couleurs Disco en février, et à Pâques c'est notre ami Merlin le lutin qui nous a emmenés dans la galaxie aux mille étoiles. En juillet, Merlin a retrouvé Kélanî dans les îles de la Polynésie et du coup nous avons fait des paréos et appris des danses traditionnelles. Avec l'équipe de l'été (Cindy, Coralie, Maeva, Annaelle, Sandra, Belinda, David) et moi-même, nous avons également fait un Koh Lanta dans le parc de Nargis et offert aux parents une soirée culinaire au goût d'ananas et noix de coco. Nous sommes allés à la piscine de Dampierre en Burly, avons organisé une veillée et fait une journée de plage camping à Combreux, sans compter nos nombreuses créations de colliers, bagues et cerf-volants. Les vacances de la Toussaint ont été pilotées par Cindy, directrice adjointe aidée de Valéria, Océane, Melissa, Coralie, Sandra, Belina et Anissa afin de faire face aux maléfices rencontrés lors de notre voyage au pays des monstres et de l'horreur avec la famille Adams. N'oublions pas les nombreux mercredis, aménagés en atelier théâtre avec Sabine, les jeux avec Cindy, le sport avec Valéria, et tout cela au rythme des musiques du monde avec Coralie. Moi-même en bécassine, ai fait avec eux quelques expériences et bricolages et nous avons tous apprécié la gaité d'Anissa pendant la pause repas. Au périscolaire, l'équipe de Sabine, Valéria, Nathalie, Isabelle et parfois Océane, a réalisé diverses activités manuelles, jeux d'esprit, etc. et les enfants ont dit qu'ils passaient de bons moments lors des TAP ».

Les parents remercient la mairie de Nargis pour le prêt de la salle polyvalente, où des intervenants extérieurs pour le judo ou des activités sportives et ludiques ont pu être mises en place. Ils remercient aussi Pierre Delion président du SIIS et toute son équipe pour avoir permis la réalisation concrète des projets que nous avons envisagés. »



## ÉVÉNEMENTS FESTIFS

### Fête au village

Étalée sur deux jours en juin, la fête au village de Nargis est un événement communal annuel d'importance. Les animations de rues organisées par la municipalité, commencent à 21 heures le samedi, ce qui permet aux enfants de patienter jusqu'à l'arrivée de la nuit, pour la retraite aux flambeaux. Cette année ce sont les 4 animateurs du groupe Flavien qui ont amusé le jeune public avec leurs jongleries, exercices d'équilibre et cordes de feu. L'assistance a été très sensible à la participation souriante et spontanée du maire, Patrick Rigault, qui s'est prêté avec simplicité à un exercice de Twirling enflammé et tout à fait réussi. Manèges, grand élastique, barbe à papa, pommes rouges et bracelets fluos en cadeau, complétaient le divertissement.

Le lendemain dimanche, alors que manèges et attractions se poursuivaient, la brocante organisée par le Comité des fêtes et des loisirs de la commune a occupé les rues principales du village. Environ 200 exposants s'étaient inscrits auprès du président Claude Péron qui n'a essuyé que les gouttes d'un effort bien récompensé par la satisfaction de tous. La restauration en buvette a fait le plein et le stand de maquillage des visages, ongles et mains a connu, toujours beaucoup de succès.





## Fête de la pêche

La Carpe de Cepoy la Gâtinaise est une association qui fait le bonheur des adeptes de la patouille et du moulinet mais elle assure également une intéressante action de bénévolat. Elle consacre 1300 heures à diverses actions d'initiation des jeunes à la pêche, connaissance des poissons et sensibilisation à la protection du milieu aquatique et de l'environnement. Cette année encore, elle s'est chaleureusement dévouée auprès des enfants de Nargis de moins de 12 ans afin qu'ils ne rentrent pas chez eux bredouille. Cannes montées et appâts fournis, 60 kg de truites avaient été déversés dans le lavoir de la Fontaine Saint Germain, lequel n'en croyait pas ses grilles. Viennoiseries et jus de fruits offerts par la municipalité ont complété cette sympathique initiative.

## Le tournoi de foot

Préfontaines et Nargis avaient déjà l'année dernière, joué la carte de l'intercommunalité quand, sous l'impulsion de Michel Harang, maire de Préfontaines les deux communes avaient décidé de « s'affronter » sur le terrain. Le 1er tournoi de foot entre communes, pour hommes et femmes de toutes tranches d'âge était né. Cette heureuse initiative avait connu la victoire de Nargis et l'ambiance et la bonne humeur étaient telles que la revanche était obligatoire. Nargis a donc accueilli Préfontaines mais cette année elle a perdu.

Les plus jeunes ont apprécié les petits cadeaux remis aux joueurs par Patrick Rigault, et les plus grands ont trinqué à la victoire ou à l'échec auprès du stand du Comité des fêtes et des loisirs de Nargis. La tradition du tournoi annuel est lancée.



## Rallye photos

Le Comité des fêtes et des loisirs de Nargis a organisé Dimanche 6 Septembre 2015 un rallye de découverte du village fort bien construit.

Rallye classique de repérage des lieux d'après photos.

Les photos et questions étaient bien choisies, ni trop simples ni trop dures et les joueurs sauront pour l'année prochaine que les réponses écrites doivent être scrupuleusement précises. Certains(es) en ont fait les frais : ne pas hésiter à mentionner le nombre de coquilles stationnées en position nord-nord est sur le 3ème géranium en partant de la fenêtre du voisin. La précision était de cet ordre là...

Le Comité des fêtes et loisirs de Nargis a tenu compte des remarques de l'an passé, ainsi le parcours était plus petit, et les lots à gagner plus nombreux. Bref c'était bien !

Le pique-nique proposé sympathique, était très méritant compte tenu que toute la provision de frites avait été dérobée suite à une effraction. (Ca c'est vraiment désolant !)

En revanche, on peut déplorer le nombre un peu faible de participants eu égard au travail de préparation qu'un rallye nécessite de la part des organisateurs.

Un peu de découragement compréhensible se faisait sentir.





# C'est arrivé en 2015

## AVANT PROPOS

Vendredi  
13 novembre 2015

LE TERRORISME A TUÉ

130 MORTS ET 312 BLESSÉS À L'HEURE  
OÙ NOUS ÉCRIVONS

LA FRANCE EST EN DEUIL

Lundi 16 novembre :

1 minute de silence, nationale

« Je remercie toutes les personnes qui se sont déplacées pour m'assister dans ce moment de recueillement ; moment symbolique mais nécessaire pour témoigner nos condoléances et notre tristesse à l'égard de tant de familles endeuillées par le fait de lâches assassins.

Il n'existe pas de mot dans notre langue et dans notre culture qui reflète le degré de barbarie de ces meurtres.

Nous sommes un pays de liberté et cela nous met aux yeux de ces extrémistes en position de mécréants. Ils ont tué parce qu'ils ne connaissent ni libre arbitre ni liberté de pensée et une certaine vision du mal les aveugle.

Ces lâches ont tué une jeunesse dont le seul mal était d'être venue écouter de la musique ou prendre un verre en terrasse.

Soyons heureux de notre liberté que les valeurs de la république illustrent, respectons-la et avec beaucoup de gravité je vous souhaite de toujours pouvoir « prendre un verre en terrasse ».

Patrick Rigault

## L'ÉTAT ET SES DIRECTIVES

Aujourd'hui, la France compte quatre échelons administratifs locaux qui se partagent des compétences : commune, intercommunalité, département et région. Une importante réforme territoriale portée par le chef de l'État entend transformer pour plusieurs décennies l'architecture territoriale de la République dans le but selon lui, de favoriser la baisse des dépenses publiques.

### La réforme territoriale

- La 1<sup>ère</sup> étape de cette réforme a été depuis 2010 le regroupement de grandes villes en agglomérations de plus en plus étendues.
- Le deuxième volet de la réforme territoriale a réduit le nombre de régions de 22 à 13 et cette nouvelle carte a été validée par le Conseil constitutionnel le 15 janvier 2015,
- Le 3<sup>ème</sup> volet de la réforme est constitué de la Nouvelle Organisation Territoriale de la République : la loi NOTRe promulguée le 7 août 2015 et qui pousse inexorablement les communes à se regrouper en intercommunalités.





## L'ETAT, LA RÉGION, LE DÉPARTEMENT



## La réduction du nombre des cantons

Le redécoupage cantonal fait passer la France de 3 863 à 1 995 cantons en métropole et hors Paris

Trois cantons du Loiret (Château-Renard, Courtenay et Ferrières) donnent naissance à un seul Canton : Courtenay, qui compte 43 communes : Bazoches-sur-le-Betz, Chante-coq, Château-Renard, Chevannes, Chevy-sous-le-Bignon, Chuelles, Corbeilles, Courtemaux, Courtempierre, Courtenay, Dordives, Douchy, Ervauxville, Ferrières en Gâtinais, Fontenay-sur-Loing, Foucherolles, Girolles, Gondreville, Griselles, Gy-les-Nonains, La Chapelle-Saint Sépulcre, La Selle-en-Hermoy, La Selle-sur-le-Bied, Le Bignon Mirabeau, Louzouer, Melleroy, Mérinville, Mignères, Mignerette, Montcorbon, Nargis, Pers-en-Gâtinais, Préfontaines, Rozoy-le-Vieil, Saint-Firmin-des-Bois, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Hilaire-les-André-sis, Saint-Loup-de-Gonois, Sceaux-du-Gâtinais, Thorailles, Treilles-en-Gâtinais, Triguères, Villevoques.

Ce redécoupage cantonal fait perdre la place de chef-lieu de canton à certaines communes et c'est le cas de Ferrières. Des consultations avaient été effectuées auparavant et le Conseil général avait donné un avis défavorable.

## Les élections départementales

Les 22 et 29 mars 2015, 445 436 loirétains étaient appelés à se rendre aux urnes et avec plus de 50 % de participation 21 femmes et 21 hommes ont été élus pour être les 42 conseillers départementaux du Loiret. Hugues Saury est le président du Conseil départemental, élu pour 6 ans. Le binôme élu pour le Loiret est constitué de Corinne Melzassard qui était conseillère municipale à Saint Germain des Prés et suppléante au Conseil général du canton de Château Renard et de Frédéric Néraud anciennement Conseiller général et qui, en plus d'être conseiller départemental, est également vice-président du Conseil départemental.

La commission permanente du Conseil départemental se réunit chaque mois à l'initiative du président et gère les affaires courantes du département ; Frédéric Néraud et Corinne Melzassard se répartiront les différents dossiers et non les différentes communes.

Lors de son entrée en fonction, Hugues Saury n'a pas caché que ce nouveau découpage « maltraitait les territoires ruraux jusqu'à ôter à certains, leur identité en ne respectant pas leur bassin de vie »

## La nouvelle carte régionale comporte 7 régions issues d'une fusion de régions précédentes :

Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, Aquitaine-Poitou-Charentes-Limousin, Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais-Picardie et Normandie ; leurs noms sont à ce jour provisoires ; 6 autres sont inchangées : Ile de France, Bretagne, Pays de Loire, Centre Val de Loire, Provence Alpes Côte d'azur et Corse.



## Les élections régionales

Les Nargissiens ont participé à ce vote à hauteur de 58.98 % et ont porté leur choix sur Philippe Loiseau, Front National à 45.56 %, Philippe Vigier, Union de la droite à 31.40 % et François Bonneau, 23.04 % (blancs : 1.33 % et nuls 1.16 %)

Les résultats de la région Centre-Val de Loire ont confirmé la place de François Bonneau en président de région avec 35.42 % des voix, puis viennent Philippe Vigier 34.58 % et Philippe Loiseau 30.00 % (blancs : 2.16 % et nuls : 2.31 %)

La région Centre-Val de Loire est la 4ème région de France en termes de superficie et compte 2 563 586 habitants répartis sur 6 départements : Eure-et-Loir, le Loir-et-Cher, le Loiret, Indre-et-Loire, le Cher et l'Indre. Seules 2 villes dépassent les 100 000 habitants : Tours et Orléans, laquelle porte le statut de capitale régionale. 96 cantons composent cette région qui compte elle-même 1842 communes.

## L'ETAT ET LA COMMUNE

### La DGF, Dotation Globale de Fonctionnement

La DGF est le premier apport financier de l'État, aux collectivités, avec un montant global pour l'ensemble des communes de plus de 36 milliards d'euros.

Nargis disposait d'une DGF de 182 866 € en 2014.

La DGF prévue pour 2017 est de 113 397 €.

Résultat : une perte de 69 469 € soit - 38% sur 3 ans et donc une perte moyenne annuelle de 23 156 €.

Ces restrictions n'empêchent pas le gouvernement de dicter des figures imposées telles que :

- ⊙ la réforme scolaire, valorisée entre 200 et 300 euros par élève et par an.
- ⊙ les permis de construire dont l'instruction est refacturée aux communes.

Il devient dès lors impossible de continuer à assurer le même niveau de service en termes de voirie, de travaux et d'équipement si le choix est fait de ne pas augmenter les impôts.

#### Alors les maires marquent leur désaccord une première fois

L'affiliation obligatoire des communes aux intercommunalités, qui deviennent de plus en plus puissantes, inquiète à juste titre l'association des maires qui voit là, la fin de la proximité et du vivre ensemble des petites communes. « On déshabille la commune, ses élus, au profit d'intercommunalités qui prendront des décisions loin des villages et des préoccupations des habitants avec des considérations politiciennes. Nous voulons défendre les libertés locales. »

C'est avec ces mots que l'AMF (l'Association des maires de France) a invité ces derniers à afficher leur crainte, le 21 mai par un ruban de deuil et à s'opposer à la mise sous tutelle des communes par l'intercommunalité. Ce serait signer l'arrêt de mort d'une politique de proximité.



#### Puis ils marquent leur colère une nouvelle fois

Pour gagner ce combat citoyen et pour que l'Etat revienne sur son projet, l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalités a appelé tous les citoyens à rencontrer leurs élus, partout en France, le 19 septembre 2015. Les Nargissiens se sont mobilisés à plus de 20 % pour signer la pétition « J'aime ma commune » et Patrick Rigault les en remercie vivement. Au jour où nous écrivons nous ne connaissons pas le résultat global des signatures de Nargis et du Loiret compte tenu des votes par internet. Au cours de cette matinée d'informations Patrick Rigault s'est efforcé de clarifier tous les points nébuleux des propositions de l'Etat et d'en expliquer les conséquences concrètes au plan communal.

#### La réaction de nos dirigeants

Le gouvernement a utilisé la DGF comme on utilise une « carotte » : il a proposé de maintenir cette DGF pendant 3 ans auprès de communes qui auraient fusionné au 31 décembre 2015. Pour l'instant, aucun projet commun ne semble pouvoir rapprocher des communes voisines et limitrophes. Face aux différentes actions de l'Association des maires de France, des maires de banlieues et des grandes villes, cette prise de décision a été reculée d'un an et sera prise en 2016.



## Enfin, dans cette réforme territoriale, qui s'occupe de quoi ?

### Les compétences des régions

Les 13 nouvelles grandes régions auront compétence sur :

- ⊙ le développement économique. Les régions obtiennent l'attribution du monopole de la distribution des aides directes aux entreprises. Dans leur schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation elles devront associer obligatoirement les intercommunalités.
- ⊙ l'aménagement du territoire pour lequel elles devront également consulter les intercommunalités en termes de développement durable.
- ⊙ la formation professionnelle avec notamment l'apprentissage et l'alternance.
- ⊙ la gestion des lycées mais pas des collèges.
- ⊙ les transports, y compris ceux scolaires. Toutefois, les régions pourront choisir de déléguer les transports scolaires aux départements. Cela concerne donc les transports interurbains par cars, les gares routières et les transports ferroviaires en TER.
- ⊙ les ports. Là aussi, les régions auront le choix de laisser cette compétence aux départements.

Par contre, les régions ne participent pas à la carte de l'enseignement supérieur et ne pilotent pas la politique de l'emploi sur leur territoire. Pôle Emploi conserve ce pré carré.

### Les compétences des départements

- ⊙ l'action sociale. Les départements sont chargés de la lutte contre l'exclusion et la pauvreté, l'aide aux personnes âgées, à l'enfance et aux personnes handicapées. Ce sont les départements qui reversent notamment le RSA et l'APA (allocation personnalisée d'autonomie).
- ⊙ la gestion des collèges. Il était prévu initialement que les collèges passent dans le giron des régions.
- ⊙ la voirie. Les routes devaient également devenir la responsabilité des régions.
- ⊙ Le transport de personnes handicapées.

### Les compétences partagées entre départements et régions

Un certain nombre de compétences sont divisées entre les régions et les départements comme :

- ⊙ la culture
- ⊙ le sport
- ⊙ le tourisme
- ⊙ les langues régionales
- ⊙ l'éducation populaire

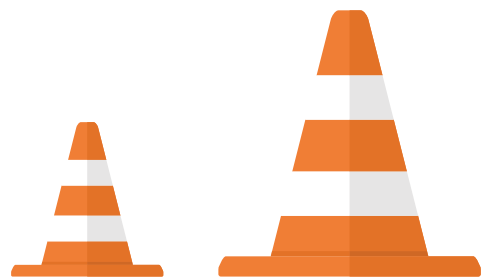
### Les compétences des intercommunalités

Les intercommunalités devront compter, sauf dans les zones de montagnes et les îles, au moins 15.000 habitants au 1er janvier 2017, contre 5.000 avant la réforme. Les intercommunalités qui comptent au moins 12.000 habitants pourront être maintenues. Elles sont chargées de compétences qui étaient auparavant du ressort des communes comme :

- ⊙ la collecte et le traitement des déchets
- ⊙ la promotion touristique
- ⊙ les aires d'accueil des gens du voyage
- ⊙ l'eau et l'assainissement (à partir de 2020). Cette compétence était du ressort des communes.

### Les compétences des communes

- ⊙ Les centres communaux d'action sociale CCAS, les crèches et les foyers pour personnes âgées.
- ⊙ L'urbanisme, comme la création de zone d'aménagement concertée (ZAC) ou de plan local d'urbanisme (PLU) dans une certaine limite.
- ⊙ Les écoles maternelles et élémentaires (sauf la rémunération des enseignants)
- ⊙ Les voiries communales
- ⊙ Les équipements sportifs



## ET MALGRÉ TOUT CELA...

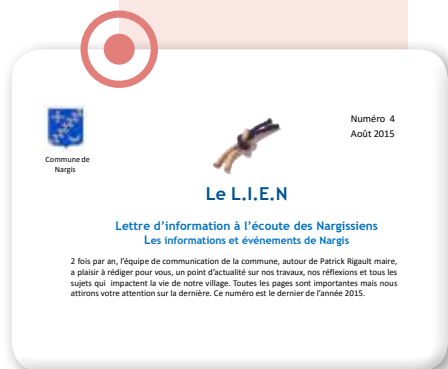
Malgré toutes les incertitudes Nargis s'affirme toujours comme :

### Un village mobilisé par l'information et la transparence

Le printemps 2015 a vu la naissance du site communal : [www.mairie-nargis.com](http://www.mairie-nargis.com) dont les statistiques de fréquentation continuent d'être en hausse. Nous nous efforçons qu'il soit toujours le reflet de l'actualité, qu'il vous apporte l'information utile en temps opportun ou qu'il relate avec rapidité un événement marquant.

Notre objectif est d'en faire pour vous, la référence en matière d'information, d'événements, de démarches et de services environnants.

D'autre part un bon nombre d'entre vous a perçu l'intérêt du site en termes de questions posées directement à la mairie et c'est le principe même de tout site communal.



Nous savons tous qu'en plus du calendrier inscrit dans un bulletin municipal, des événements ou des actions peuvent intervenir dans une année et c'est la raison pour laquelle nous éditons 2 fois par an, globalement au printemps et à l'automne un nouveau numéro du L.I.E.N.

Cette année le numéro 3 était consacré à la sortie du site internet [www.mairie-nargis.com](http://www.mairie-nargis.com) et dans le n° 4 nous vous avons listé les travaux effectués ou en cours. C'était pour nous l'occasion de vous sensibiliser à toutes les propositions de l'État en matière de réforme et de finances, comme nous venons de le développer précédemment.

Nous poursuivons cette fréquence d'information.





## Un village respectueux de l'histoire et des valeurs

### Médaille du mérite fédéral pour Ernest Chauvot

Ernest Chauvot, né le 12 novembre 1914 et toujours domicilié à Nargis avait été fêté l'an dernier pour ses 100 ans. Ernest Chauvot fait aujourd'hui partie des 32 prisonniers de guerre que le comité fédéral et l'ensemble des présidents départementaux de la Fédération nationale des prisonniers de Guerre (FNPG) ont décidé d'honorer par le diplôme et la « Médaille du mérite fédéral ». Maurice Péron, président des Anciens combattants de Nargis a eu le plaisir et l'honneur le 20 mai de lui remettre ce diplôme en présence du vice-président André Milo et du vérificateur aux comptes Jean Fouquet. Cette cérémonie dans un premier temps officielle s'est poursuivie de façon très chaleureuse à l'écoute des souvenirs de ce très digne vieux Monsieur.

### Lilian Rolfe avait une sœur jumelle

La résistante anglaise arrêtée à Nargis avait une sœur jumelle aujourd'hui âgée de 101 ans, Madame Helen Rolfe-Oliver et qui a formulé le souhait de connaître la bibliothèque française portant le nom de sa sœur. Mardi 5 mai 2015, Patrick Rigault maire et le conseil municipal ont accueilli avec beaucoup d'émotion cette charmante dame âgée, aussi surprenante par ses propos tenus en français, que par son dynamisme et sa vivacité et qui était accompagnée de sa fille. Pour cette occasion exceptionnelle et emprunte d'histoire, le conseiller de défense du Préfet de la région Centre et du Loiret, Michel Verbeke, était présent ainsi que Maurice Péron, William Besnard ancien maire de Nargis et les adjoints honoraires. Après l'hommage rendu par Patrick Rigault, médaille et documents relatifs au blason de la commune lui furent remis en même temps que fleurs et photos du baptême de la bibliothèque. Nargis avait déjà eu le privilège d'être aidé par une grande dame pendant la guerre ; une autre grande dame est venue ce jour de mai 2015 et si ce fut un moment d'émotion, ce fut surtout un honneur pour la commune. Pour en savoir plus : lire la page histoire de Nargis sur [www.mairie-nargis.com](http://www.mairie-nargis.com)



### Une reconnaissance légitime

Le 12 novembre à Orléans dans la cour d'honneur du siège académique de l'École Supérieure des Professeurs de l'Éducation, Gilles Desbrosse président de l'amicale des Anciens élèves a parrainé la cérémonie du souvenir en hommage à 3 institutrices résistantes déportées. Il s'agissait d'Olympia Cormier née en mars 1880, institutrice à Orléans, féministe avant l'heure, arrêtée le 8 juin 1944 et gazée en 1945, de Geneviève Batby-Berquin née en 1895, institutrice au Bignon-Mirabeau puis secrétaire de mairie, disparue à Ravensbrück en février 1945 et de Jeannette Verdier née en 1911 institutrice à Nargis avec son mari Maurice, décédée en 1947 et dont l'action de résistance a profondément marqué l'histoire de notre village. Juste retour des choses pour cette jeune femme qui a perdu sa vie à vouloir protéger la nôtre.

Ces 4 noms ont été rajoutés à la plaque commémorative des enseignants décédés par fait de guerre durant la période 39-45.

### Une grande famille à l'honneur

Patrick Rigault, maire a eu le plaisir de remettre la médaille de la famille aux époux Monnerot qui en dix ans eurent 4 enfants, Déborah, James-Andrew, Sarah-Bess et Séphora- Léa. En les félicitant, il leur souhaita de bénéficier longtemps des joies de la famille qu'ils avaient créée et leur remis le diplôme correspondant, en présence de Madame Pellé-Printanier vice-présidente de l'Union départementale des associations familiales (UDAF).



## Un village tourné vers l'avenir

Hugues Saury, président du Conseil départemental, s'est personnellement déplacé à Nargis le 17 septembre pour s'exprimer sur la démarche de développement touristique du Loiret et détailler le projet de la véloroute. Cette véloroute reliera en 2017, Nargis à Briare et s'inscrit dans le projet plus large de relier la Norvège à Saint Jacques de Compostelle. Ce parcours de 75 kms dont 70 sur le Loiret touche 16 communes ; il est ouvert aux vélos bien sûr mais aussi aux piétons et est une alternative à la voiture pour visiter le Loiret et favoriser le tourisme ; il concilie activité sportive, respect de l'environnement, culture et convivialité.

Ces 53.5 kms sont sous maîtrise d'ouvrage du département et de la communauté d'agglomération montargoise et Rives du Loing. Le coût global s'élève à 4 084 000 euros dont 2 042 000 financés par la Région Centre-Val de Loire. La véloroute franchira 29 écluses et comptera 8 aires de repos sur le parcours.

Aux côtés de Patrick Rigault maire, Hugues Saury n'a pas hésité à se rendre à la Tuilerie le long du canal, pour visiter le chantier, assister au renforcement des berges et s'engager sur le remplacement des arbres abattus par nécessité.



## Et pourtant ...

Les élus et les bénévoles qui organisent et mettent sur pied des manifestations dont certaines nécessitent une lourde mise en place, auraient plaisir à voir participer un plus grand nombre de Nargisais.

### Chez les petits

Les parents d'élèves réclament régulièrement une journée porte ouverte pour venir découvrir les travaux de leurs enfants. Au mois de juin, les 125 élèves de maternelle qui ont été sensibilisés à l'art par les peintres de Toury et ont exposé leur travail à la maternelle n'ont pas eu un grand succès de visite à l'école. C'est dommage.

### Chez les plus grands

Un jeu concours a été mis en place récompensé par 2 places de concert au zénith d'Orléans. Les questions étaient centrées sur la commune, son histoire et son environnement : une seule personne sur toute la population nargisienne, a participé. C'est peu.

### Et pour tous les âges

Suite au succès à Préfontaines du 1er match de foot intercommunal contre Nargis, nous avons organisé le match retour à Nargis. Les élus, le Comité des fêtes et les maires des 2 communes étaient en place sur le terrain... Pour équilibrer les équipes, il a fallu prendre des Pratifontains pour jouer dans l'équipe de Nargis. C'est moche.

Mais nous sommes tenaces, optimistes et dynamiques et nous continuerons à vous faire des propositions propres à bien faire vivre la commune.



Plateforme d'accès niveau Tuilerie



# La vie associative

## ASSOCIATIONS ET BIBLIOTHÈQUE

ASSOCIATION	PRÉSIDENT(E)	COORDONNÉES
ANCIENS COMBATTANTS	Maurice Péron	02.38.95.74.90
ATELIER D'ART	Anabelle Méranger	06.61.44.38.57
CARPE DE CEPOY LA GÂTINAISE	Maurice Breuil	06.78.91.00.95
COMITÉ DES FÊTES ET DES LOISIRS	Claude Péron	06.75.04. 54 .89
ES UNRPA	Maryvonne Dubois	07.88.68.90.41
JOUR DE FÊTE	Karim Boufidjeline	02.38.95.82.54
REFUGE D'ANIMAUX	Jean-Pierre GRZELCZAK	06.49.45.99.22 / 02.38.95.88.48
SOCIÉTÉ DE CHASSE	Pierre Lecland	02.38.95.71.55
SPORT ET LOISIRS	Nicole Devader	02.38.95.82.63



Nous invitons l'ensemble des associations à nous faire connaître régulièrement leurs activités afin que nous puissions en assurer la diffusion, soit par voie de presse, soit par le site communal [www.mairie-nargis.com](http://www.mairie-nargis.com)

## Bibliothèque

La bibliothèque de Nargis, située dans la cour de l'ancienne école 55, rue de la mairie, Salle Lilian Rolfe, est ouverte en dehors des vacances scolaires aux horaires suivants :

- mercredi de 10h30 à 11h30 au profit des élèves de la maternelle
- mercredi de 17h à 18h – tout public
- samedi de 10h30 à 11h30 – tout public
- Toutefois, en juillet et en août une permanence est assurée le mercredi de 10h30 à 11h30

Contacts : Marie-Thérèse Debonnaire et Daniel Guenier 02.38.95.88.50

Nous remercions les personnes qui nous donnent de nombreux livres et nous permettent de compléter ou de renouveler notre collection.

Les bonnes volontés sont toujours les bienvenues pour nous aider à tenir les permanences.

# État civil

## 15 Naissances

ANTUNES Lorenzo

BEAUJAN Elise

BROUTIN Lana

DE SEIXAS Etienne

GALICIA Elora

GARNIER Solan

GAUCHE Gabrielle

JOLY Maëlys

KUDLA Ilyan

TEIXEIRA CARDOSO Noémie

FONBONNE Camille

LACHEVRE Swann

LEFEBVRE Mathilde

LEFEBVRE Victorien

ROSAMONT Terence

## 11 Mariages\*

FORMET Stéphanie et CHERON Yoan

WOLLERT Martina et GAUCI Bernard

HEBERT Elodie et POWAZKA Alexandre

LAGOUTTE Sophie et RIGAULT Sébastien

GARREAU Claire et SUIRE Jérôme

MARTINS Alice et VILLAIN Christophe

## 12 Décès

BARTHELLEMY Odette veuve THIALLIER

BENT BOUCHTA Nebia épouse LOUAFI

CONIL Christian

DORSZ Christian

FARNAULT veuve Lallevé Jacqueline

GERMANI Bernardo

GOUMAUX Geneviève veuve FAUCONNIER

LEROUX Franck

MAUFRAIS Jackie

RIVIERE Gérard

SEMIRAT Yvon

TRIFFAULT Michel



\*La mairie de Nargis a enregistré au total 15 naissances, 11 mariages et 12 décès : ne figurent sur cette liste que les noms des personnes qui en ont accepté la publication dans le bulletin, la presse et sur le site internet de la commune.



## NOS FUTURES RENCONTRES

### Calendrier des manifestations 2016

#### Janvier

- ⊙ le 16 : Vœux du maire. Honneur aux Nargissiens, *Salle polyvalente*.
- ⊙ le 17 : Galette et Tombola UNRPA, *Salle polyvalente*.
- ⊙ le 30 : Soldes des magasins d'usines avec le Comité des fêtes et des loisirs, *Troyes*.

#### Février

- ⊙ le 13 : Concert Soprano Estelle Rabaud avec le Comité des fêtes et des loisirs, *Eglise St Germain*
- ⊙ le 27 : Soirée antillaise, avec le Comité des fêtes et es loisirs, *Salle polyvalente*.

#### Mars

- ⊙ le 12 : Repas de printemps de l'UNRPA, *Salle polyvalente*.

#### Avril

- ⊙ le 05 : « Vos années bonheur » UNRPA, *Espace Jean Vilar Amilly*
- ⊙ le 23 et 24 : Nargi's Comedia du Comité des fêtes et des loisirs, *Salle polyvalente*.

#### Mai

- ⊙ le 08 : Commémoration, *Monument aux morts*

#### Juin

- ⊙ le 11 et 12 : Fête au village et animations de la municipalité et vide-grenier du Comité des fêtes et des loisirs

#### Juillet

- ⊙ le 14 : Fête nationale et goûter démocratique, *Bourg* et *Salle polyvalente*.

#### Août

- ⊙ le 27 et 28 : Comice agricole et messe des moissons, *Ferrières*.

#### Septembre

- ⊙ le 04 : Rallye photos du Comité des fêtes et des loisirs, *Nargis*.
- ⊙ le 18 : Tournoi de foot, *Préfontaines*, avec équipe municipale et Comité des fêtes et des loisirs
- ⊙ du 17 au 25 : Salon de l'Atelier d'art, *Salle polyvalente*.

#### Octobre

- ⊙ le 30 : Goûter Halloween avec le Comité des fêtes et des loisirs.

#### Novembre

- ⊙ le 6 : Repas des Aînés avec équipe municipale, *Salle polyvalente*.
- ⊙ le 11 : Commémoration, *Monument aux morts*.
- ⊙ le 11, 12, et 13 : Exposition municipale « De Nargis à Verdun », *Salle polyvalente*.

## Mairie

1, rue de la Mairie  
45210 NARGIS  
Tél : 02 38 26 03 04  
Fax : 02 38 26 03 05  
nargis.mairie@orange.fr  
mairie-nargis.com